

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA DOMBES DU 6 JUILLET 2023

**Nombre de membres :**

En exercice : 59  
Présents : 36  
Pouvoirs : 10  
Votants : 46

**Date de convocation et d'affichage :**

30 juin 2023

**Numéro :**

D20230706\_160

**Objet :**

Fonds de concours transition écologique : remplacement des éclairages des bâtiments communaux en LED à Sulignat

L'an deux mille vingt-trois, le 6 juillet, à 19 heures 30 minutes, le Conseil de la Communauté de Communes de la Dombes, légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente à Saint Germain sur Renon, sous la présidence de Madame Isabelle DUBOIS

COMMUNES	DELEGUES		Présent(s)	Absent(s)	Donne pouvoir à
ABERGEMENT-CLEMENCIAT	Daniel	BOULON	x		
BANEINS	Jean-Pierre	GRANGE	x		
BIRIEUX	Cyril	BAILLET	x		
BOULIGNEUX	Laurent	COMTET	x		
CHALAMONT	Roseline	FLACHER		x	
	Thierry	JOLIVET		x	
	Stéphane	MERIEUX		x	
CHANEINS	Patrice	FLAMAND		x	
CHATENAY	Evelyne	BERNARD	x		
CHÂTILLON LA PALUD	Gilles	DUBOIS	x		
	Chantal	BROUILLET	x		
CHATILLON SUR CHALARONNE	Patrick	MATHIAS	x		
	Sylvie	BIAJOUX	x		
	Michel	JACQUARD	x		
	Fabienne	BAS-DESFARGES		x	P. MATHIAS
	Pascal	CURNILLON	x		
	Bernadette	CARLOT-MARTIN		x	S. BIAJOUX
CONDEISSIAT	Stephen	GAUTIER		x	I.DUBOIS
CRANS	Françoise	MORTREUX	x		
DOMPIERRE SUR CHALARONNE	Didier	MUNERET		x	
LA CHAPELLE DU CHATELARD	Cyrille	RIMAUD		x	C.MONIER
LAPEYROUSE	Gilles	DUBOST	x		
LE PLANTAY	Philippe	POTTIER	x		
MARLIEUX	Chantal	DESSERTINE	x		
MIONNAY	Henri	CORMORECHE	x		
	Émilie	FLEURY		x	
	Jean-Luc	BOURDIN		x	

MONTHIEUX	Denis	PROST	x		
NEUVILLE LES DAMES	Michel	CHALAYER	x		
	Rachel	RIONET	x		
RELEVANT	Christiane	CURNILLON		x	
ROMANS	Jean-Michel	GAUTHIER	x		
SAINT ANDRE DE CORCY	Ludovic	LOREAU		x	A.CHEVALIER
	Evelyne	ESCRIVA		x	
	Pascal	GAGNOLET		x	
SAINT ANDRE LE BOUCHOUX	Alain	JAYR		x	
SAINT GEORGES SUR RENON	Sonia	PERI	x		
SAINT GERMAIN SUR RENON	Christophe	MONIER	x		
SAINT MARCEL EN DOMBES	Dominique	PETRONE	x		
	Patricia	ALLOUCHE		x	D. PETRONE
SAINT NIZIER LE DESERT	Jean-Paul	COURRIER	x		
SAINTE OLIVE	Thierry	PAUCHARD	x		
SAINT PAUL DE VARAX	Cédric	MANCINI	x		
	Evelyne	ABRAM-PASSOT	x		
SAINT TRIVIER SUR MOIGNANS	Marcel	LANIER		x	JM. GAUTHIER
	Martine	MOREL-PIRON		x	S. PERI
SANDRANS	Audrey	CHEVALIER	x		
SULIGNAT	Alain	GENESTOUX	x		
VALEINS	Frédéric	BARDON	x		
VERSAILLEUX	Gérard	BRANCHY	x		
VILLARS LES DOMBES	Pierre	LARRIEU		x	F. MARECHAL
	Isabelle	DUBOIS	x		
	François	MARECHAL	x		
	Marie Anne	ROUX		x	
	Didier	FROMENTIN	x		
	Agnès	DUPERRIER		x	D. FROMENTIN
	Jacques	LIENHARDT	x		
VILLETTE SUR AIN	Jean-Pierre	HUMBERT		x	

Secrétaire de séance élu : **Laurent COMTET**

Rapporteur : **Jean-Paul COURRIER**

**Vu** le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5214-16V,  
**Vu** le vote du conseil communautaire du 24/03/2022 d'un budget d'un million d'euros de fonds de concours Transition écologique,  
**Vu** la délibération n°D2022\_06\_07\_159 du 23/06/2022 approuvant les modalités techniques et financières du fonds de concours transition écologique,  
**Vu** les Statuts de la Communauté de Communes de la Dombes incluant la Commune de de Sulignat comme l'une de ses communes membres,  
**Vu** la demande de fonds de concours reçue le 11/05/2023 formulée par la commune pour le passage en LED des bâtiments communaux.

Après une première phase de remplacement de l'éclairage en LED dans une classe de l'école en 2022, la commune de Sulignat souhaite poursuivre le remplacement de ses luminaires par des LED en étendant le dispositif à tous les bâtiments communaux. Cette 2<sup>e</sup> phase concernera l'école, la mairie, la cantine, la salle polyvalente et la bibliothèque.

Après instruction et étant donné le coût de travaux éligibles à hauteur de 10 240,25 €, il est proposé un montant de fonds de concours de 4 096,10 € comprenant la part de 30% représentant 3 072,08 € et 10% de bonus, soit 1 024,03 €, conditionnés à l'amélioration du service aux habitants.

DEPENSES PREVISIONNELLES	MONTANT HT	RECETTES PREVISIONNELLES	MONTANT
Remplacement des luminaires par des éclairages LED	10 240,25 €	Subventions (Etat, Région, Département,...)	/
		<i>Reste à charge communal</i>	<i>10 240,25 €</i>
		Fonds de concours Transition Ecologique CC de la Dombes (30% du reste à charge)	3 072,08 €
		Bonus Fonds de concours Transition Ecologique (10% du reste à charge)	<b>1 024,02 €</b>
		Autofinancement (après déduction des subventions et du fonds de concours)	<b>6 144,15 €</b>
Assiette retenue	10 240,25 €	Total	10 240,25 €

**Considérant** que le dossier de demande est complet, conformément aux pièces demandées dans le Formulaire de demande de fonds de concours.

**Considérant** que le montant du fonds de concours n'excède pas la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours.

Il est proposé au Conseil Communautaire :

- **D'autoriser** Madame la Présidente à signer la convention attributive,
- **De verser** à la Commune de Sulignat dans le cadre de cette opération et à l'appui des états de dépenses réglementaires et autres documents exigibles pour ce type de dispositif, un Fonds de Concours dont le montant ne pourra excéder 4 096,10 €.

#### Le Conseil communautaire

après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **D'autoriser** Madame la Présidente à signer la convention attributive,
- **De verser** à la Commune de Sulignat dans le cadre de cette opération et à l'appui des états de dépenses réglementaires et autres documents exigibles pour ce type de dispositif, un Fonds de Concours dont le montant ne pourra excéder 4 096,10 €.

Ainsi fait et délibéré, le 6 juillet 2023

La Présidente,  
Isabelle DUBOIS

